

## Réunion de comité. CVPP. 16 décembre 2016. Chalet des Bordes.

Présents : Philippe Heintz, Michel Koeniguer, Francis Marchand, Yves Kennel, Delphine Kennel, Jean-Marie Heppe, André Roussel, Jean-Marie Mège, Michel Soudière, Eric Scandella, Philippe Buisset, Jean-François Costa.

Excusés : Pascale Boulas, Freddy Alessio.

Le comité accepte de travailler sur une trame de réunion préparée par Michel K. afin de rentabiliser le temps et la réflexion.

- 1- Il sera répondu par courrier à JF Cour pour le remercier de l'intérêt qu'il porte à notre club et de l'exemption de cotisation dont il le gratifie en compensation des frais occasionnés par le vol des moteurs.
- 2- L'idée est retenue d'une régates régionale qui se déroulerait le 25 juin. Une demande de lots sera présentée à la nouvelle gouvernance de la ligue Grand-Est.
- 3- Tarifs 2017

Le bulletin d'adhésion est modifié. Il devient bulletin de demande d'adhésion, laquelle sera examinée par le comité avant d'être notifiée au demandeur.

Une place dans un hangar ne va pas de soi. La demande doit être faite auprès de Jean-Marie H. qui assure la gestion des places et proposera au comité un document « règles de bonne conduite » qui devra être signé et observé par tout bénéficiaire d'un emplacement. Il en va de nos bons rapports avec la mairie propriétaire des hangars...

Droit de vote aux assemblées : il est acquis à tout membre titulaire d'une licence. Une voix supplémentaire est attribuée par extension de cotisation/famille (et devra être portée par un adulte).

Mise à disposition du « Troll » : 40,00€ la demi-journée, 60,00€ la journée, gratuité si le demande est faite par un membre licencié du club pour participer à une régates.

Initiation à la voile : 50,00€ les 3 heures.

- 4- Calendrier 2017

Mêmes dispositions qu'en 2016 pour les navettes (13h30-14h pour les départs, 17h30-18h pour les retours) une étude du fonctionnement sera faite en fin d'année qui pourrait éventuellement conduire à de nouvelles dispositions.

Les régates auront lieu le dernier dimanche de chaque mois sauf en mai (le 21).

Les mises à l'eau sont à envisager le 8 avril, travaux au chalet le 1<sup>er</sup> (et ce n'est pas une blague, il y aurait à faire en particulier sur le Troll...)

Les festivités du 13 juillet et du 14 août sont reconduites, précisions seront données en temps utile.

Le 29 juillet prévoir une journée « Toutes voiles dehors ». On en reparlera.

Démâtages et sorties en fonction de la météo, la date sera annoncée assez tôt.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en janvier 2018.

- 5- La charge des VHF sera entretenue pour mise à disposition des skippers lors des régates
- 6- Un message sur le site demandera le retour des gilets du club qui dorment à bord des bateaux. Merci d'y répondre.

- 7- Le lieu de réunion habituel du comité sera le chalet. Prochaine réunion le 18 mars.
- 8- Une possibilité sera offerte aux visiteurs du site de pouvoir répondre à certains articles ou d'émettre des commentaires.
- 9- Les demandes de toutes natures déposées sur le site seront traitées par le secrétaire qui les ventilerà aux référents selon nécessité, à charge pour eux de répondre et de mettre le comité en copie/destinataire.

Le secrétaire.